

Département de l'Essonne Arrondissement d'Evry Canton Yerres-Brunoy

Nombre de membres composant Le Conseil municipal 35 Membres en exercice 35 Présents à la séance 27

OBJET:

Soutien à la société
"Laiterie Julia" via le
dispositif d'aide à la
requalification des
devantures et des
enseignes
commerciales

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 23 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois octobre, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le dix-sept octobre deux mille vingt-cinq, s'est assemblé salle municipale Bernard NUSBAUM, sous la présidence de M. Olivier CLODONG, Maire.

Etaient présents:

M. Olivier CLODONG, Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Fabrice GAUDUFFE, Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Denis ADAM, Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Didier LE COZ, Laëtitia DOROT, M. Jean-Claude LE Mme Vannina ETTORI, M. Alexandre DUMONT, Adjoints au Maire, M. Gilles CARBONNET, M. Nicolas DUPONT-AIGNAN (quitte la séance à 19 h 50, pour le point n° 19), M. Jean-Moïse VENEROSY, M. Jean-Paul REGEASSE, Mme Carole PELLISSON, M. Jean-François CARO, Mme Anne-Laure GUIBERT, Mme Emilie SPONVILLE, M. Guy CLUZEL, M. Gilles CARBONNET, M. Cyril MERTENS, Mme Marie-Christine ROBILLARD, M. Rémy PETIT, Mme Fabienne MEURICE, M. Jérôme RITTLING, M. Romain SARRASIN, M. Bérenger CERNON (présent à 19 h 25, à partir du point n° 8), Mme Camille BONADONA, Conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :

Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM donne pouvoir à Mme Nicole LAMOTH

Mme Dominique RENONCIAT donne pouvoir à Mme Vannina ETTORI

M. Gérard BOUTHIER donne pouvoir à M. Fabrice GAUDUFFE Mme Audrey WACQUIEZ donne pouvoir à Mme Gaëlle BOUGEROL

Mme Victoire REFALO donne pouvoir à M. Denis ADAM Mme Vanessa MAZEAU donne pouvoir à Mme Marie-Christine ROBILLARD

M. Bernard TARKALI donne pouvoir à M. Didier LE COZ

Secrétaire de séance : M. Cyril MERTENS



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2025 DELIBERATION N° 2025/10/680

<u>OBJET</u>: Soutien à la société "Laiterie Julia" via le dispositif d'aide à la

requalification des devantures et des enseignes commerciales

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'environnement,

VU le Code de l'urbanisme,

VU le Plan local d'urbanisme en vigueur,

VU le Règlement local de publicité en vigueur,

CONSIDERANT que par délibération n° 2021/07/184 en date du 1^{er} juillet 2021, le Conseil municipal a approuvé la mise en place d'un dispositif d'aide à la requalification des devantures et des enseignes commerciales, ainsi que son règlement;

CONSIDERANT qu'une demande, conforme au règlement du dispositif, a été présentée par la société « LAITERIE JULIA » pour sa boutique, sise 44 rue Charles de Gaulle, 91330 Yerres ;

CONSIDERANT le devis présenté pour un montant de 2 640 euros TTC,

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis des Commissions Travaux, Urbanisme, Environnement, Dévéloppement durable et Dévéloppement économique, ainsi que Finances et Affaires générales,

A l'unanimité,

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 1 500 euros, au titre du dispositif d'aide à la requalification des devantures et des enseignes commerciales, à la société « LAITERIE JULIA » ;

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Commune.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme, Le Maire, Conseiller départemental,



Publication le 27/10/2025